

POSTE ACADÉMIQUE TEMPS PARTIEL INTERIMAIRE EN DROIT DU TRAVAIL
En qualité de suppléant.e
(CORRESPONDANT A 1,5/10 DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 45 H/AN)
FACULTÉ DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE

Date limite du dépôt des candidatures : 09/10/2025

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/02/2026

Descriptif du poste

Afin de se consacrer à la réalisation d'un projet de recherche européen (ERC RethinkingWork), Elise Dermine, titulaire d'une chaire à temps plein en droit du travail, va se faire suppléer, pendant 4 ans (années académiques 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029) pour le cours DROIC3004 Droit du travail.

Ce cours de 36 heures se donne aux étudiants de Bachelier en droit sur le campus du Solbosch de l'ULB au second quadrimestre. Il correspond à 18 séances de deux heures qui ont en principe lieu les lundis de 10 à 12h et les mardis de 14 à 16h, mais les horaires sont susceptibles d'être adaptés en fonction des disponibilités de l'enseignant ou de l'enseignante.

Après une introduction générale au droit du travail (notion, origines, fonctions et traits constitutifs), le cours se découpe en deux grandes parties. La première concerne le droit collectif du travail (les acteurs, les organes de concertation en dehors et dans l'entreprise, les sources négociées du droit du travail et la hiérarchie des sources) et la seconde, le droit individuel du travail (les éléments constitutifs du contrat de travail, la formation, l'exécution, la suspension et la dissolution du contrat de travail). La réglementation du travail est appréhendée pendant un ou deux cours à la fin du cursus (protection de la rémunération, durée du travail, bien-être au travail, infractions sociales) car différents cours de spécialisation permettent d'approfondir cette matière par la suite

S'il/elle le souhaite, l'intéressé.e pourra être rattaché.e au Centre de droit public et social de l'ULB (CDPS - site internet accessible ici : <https://droit-public-et-social.ulb.be/>) et il/elle sera invité.e à participer aux activités organisées par le Centre.

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Le cours vise à ce que les étudiants soient capables de décrire, de manière rigoureuse et précise, les grands principes et règles juridiques du droit du travail belge et leur fonctionnement en pratique. A la fin du cours, les étudiants seront également capables d'appliquer ces normes à une situation concrète. L'enseignement vise enfin à ce que les étudiants acquièrent une capacité réflexive sur le droit et puissent expliquer le sens des principes et des institutions du droit du travail.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :
DROIC3004 – Droit du travail (Th. 36h)

Titre requis

De préférence, être docteur à thèse en droit du travail.

Master en droit 120 crédits (ou licence) complété par une expérience professionnelle dans le domaine, ou une liste de publications démontrant l'expertise du/de la candidat.e en la matière.

Compétences requises

Sont requises :

- une parfaite maîtrise de la langue française (orale comme écrite) ;
- une connaissance du droit belge du travail ;
- et des publications scientifiques de qualité en droit du travail.

Constituent des atouts très appréciables : une expérience professionnelle de la pratique du droit du travail belge, un master de spécialisation (ou une licence spéciale) en droit social, une expérience d'enseignement à l'université, une maîtrise du néerlandais et de l'anglais.

Sera également valorisée l'aptitude à s'intégrer dans l'équipe des enseignants et des chercheurs en droit social de l'ULB.

Intéressé-e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Elise Dermine, par courriel (elise.dermine@ulb.be).

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, à l'adresse spes.droit.crim@ulb.be et être composé des éléments suivants :

- Un curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*)
- une lettre de motivation
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour le cours, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré·e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.